

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit :

NETTOYANT SANITAIRES ANTICALCAIRE

1.1.1. Contient :

- Acide Phosphorique

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Nettoyant sanitaires

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

INNOVIS BVBA

Kanaaldijk 255

2900 Schoten

Tél: 003236471678 — Fax: 003236446834

E-mail : info@innovis.be — Site web : <http://www.innovis.be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Belgique : +32 70 245 245

France : Centre antipoison de Nancy :03.83.85.85.18

2 Identification des dangers :

2.1 Classification du mélange :

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations

* Corr. cut. 1B / SGH05 - H314 *

2.2. Éléments d'étiquetage :

2.2.1 Symbole(s) et mention d'avertissement :



DANGER

2.2.2 Mention de danger :

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2.3 Prévention :

P260 Ne pas respirer les fumées / brouillards / vapeurs.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

2.2.4 Intervention :

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.2.6 Elimination :

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international.

2.3. Autres dangers :

La solution dans l'eau est un acide fort, qui réagit violemment avec les bases et qui est corrosive.

Parfum contenant une ou plusieurs substances allergisantes à une concentration > 0.01%: citronellol, limonene, linalool

3 Composition/informations sur les composants:

3.2. Mélange :

Acide phosphorique 75 %	1 < C <= 5	CAS N° : 7664-38-2 EINECS : 231-633-2 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485924-24 CLP Classification : *SGH05 - Corrosion - Attention - Corr. mét. 1 - H290 * SGH05 - Corrosion - Danger - Corr. cut. 1B - H314
Isotridécaneol, éthoxylé (>7 - <15 EO)	1 < C <= 5	CAS N° : 69011-36-5 EINECS : 931-138-8 Numéro d'enregistrement REACH : Exempté (polymère) CLP Classification : * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

4 Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours :

4. 1. 1. Conseils généraux : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

4. 1. 2. Inhalation : Placer le sujet dans une zone aérée.

4. 1. 3. Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

4. 1. 4. Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

4. 1. 5. Ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés : D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

4. 2. 1. Inhalation : Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.

4. 2. 2. Contact avec la peau : Provoque de graves brûlures.

4. 2. 3. Contact avec les yeux : Risque de lésions oculaires graves

4. 2. 4. Ingestion : graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Avis aux médecins

5 Mesures de lutte contre l'incendie:

5. 1. Moyens d'extinction : En cas d'incendie à proximité : tous les agents d'extinction sont autorisés.

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5. 3. Conseils aux pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité : Aucun.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Ne pas rejeter le produit pur.

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).

Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

6. 4. Référence à d'autres sections :

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7 Manipulation et stockage:

7. 1. Manipulation :

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique : Conserver à l'abri du gel Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s) : Manipuler et ouvrir les emballages avec précaution. Ne pas mélanger ce produit avec de l'eau de javel

7. 2. Stockage :

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités :

Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Conserver le récipient bien fermé.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage : Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.

Conserver à l'abri du gel.

7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner :

HYPOCHLORITE DE SODIUM

7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur : de même nature que celui d'origine

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Utilisation professionnelle

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8. 1. Paramètres de contrôle :

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition :

Acide phosphorique : INRS (FR), Valeur Moyenne d'Exposition (VME) : 0,2 ppm, 1 mg/m³

INRS (FR), Valeur Limite d'Exposition à court Terme (VLCT) : 0,5 ppm, 2mg/m³

8. 2. Contrôles de l'exposition :

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires :

Ne pas inhaler les vapeurs.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

8. 2. 2. Protection des mains : Porter des gants appropriés : gants en Néoprène

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps : tablier résistant aux produits chimiques

8. 2. 4. Protection des yeux : Porter un appareil de protection des yeux/du visage

8. 3. Mesure(s) d'hygiène :

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

9 Propriétés physiques et chimiques:

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

9. 1. 1. Aspect : Liquide

9. 1. 2. Couleur : Rose

9. 1. 3. Odeur : Fraicheur

9. 1. 4. PH : Pur à 20°C : 1,4

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition : Non déterminé.

9. 1. 6. Point d'éclair : Non applicable.

9. 1. 7. Limites d'explosivité : Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.

9. 1. 8. Densité relative (eau = 1) : 1,012 à 20°C

9. 1. 9. Viscosité : Non déterminé.

9. 2. Autres informations :

9. 2. 1. Hydrosolubilité : Produit hydrosoluble

9. 2. 2. Liposolubilité : Non concerné
9. 2. 3. Solubilité aux solvants : Non Concerné

10 Stabilité et réactivité:

- 10. 1. Réactivité** : La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique : La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses : Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
10. 4. Conditions à éviter : PAS de contact avec les surfaces chaudes.
10. 5. Matières incompatibles : Ne jamais mélanger avec de l'eau de javel ou de l'hypochlorite de soude.
Attaque un grand nombre de métaux en présence d'eau.
10. 6. Produits de décomposition dangereux : Ne pas respirer les fumées.

11 Informations toxicologiques:

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques :

Pas d'information disponible au sujet de la préparation. Informations composants : FDS Fournisseurs
Acide phosphorique 75% N°CAS 7664-38-2 et Isotridécaneol, éthoxylé (>7 - <15 EO) N°CAS : 69011-36-5

11. 2. Toxicité aiguë :

11. 2. 1. Inhalation :

Composants : FDS Fournisseurs

Acide phosphorique 75% N°CAS 7664-38-2 : CL50 : Donnée non disponible

Isotridécaneol, éthoxylé (>7 - <15 EO) N°CAS : 69011-36-5 : Donnée non disponible

11. 2. 2. Contact avec la peau :

Composants : FDS Fournisseurs

Acide phosphorique 75% N°CAS 7664-38-2 : DL50 dermal : 2740 mg/kg (lapin) effets corrosifs (lapin) (OCDE Ligne directrice 404)

Isotridécaneol, éthoxylé (>7 - <15 EO) N°CAS : 69011-36-5 : DL50 : > 2.000 mg/kg (lapin) effet non irritant (lapin) Résultat d'essais internes/valeurs de la littérature.

11. 2. 3. Contact avec les yeux :

Acide phosphorique 75% N°CAS 7664-38-2 : effets corrosifs (lapin)

Isotridécaneol, éthoxylé (>7 - <15 EO) N°CAS : 69011-36-5 : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles (lapin) Résultat d'essais internes/valeurs de la littérature. Risque de lésions oculaires graves.

11. 2. 4. Ingestion :

Composants : FDS Fournisseurs

Acide phosphorique 75% N°CAS 7664-38-2 : DL50 oral : 2600 mg/kg (rat, femelle) (OCDE 423)

Isotridécaneol, éthoxylé (>7 - <15 EO) N°CAS : 69011-36-5 : DL50 : >300-2.000 mg/kg (rat) Résultat d'essais internes/valeurs de la littérature. Nocif en cas d'ingestion.

11. 2. 5. Sensibilisation :

Composants : FDS Fournisseurs

Acide phosphorique 75% N°CAS 7664-38-2 : Expérience chez l'homme non sensibilisant

Isotridécaneol, éthoxylé (>7 - <15 EO) N°CAS : 69011-36-5 : Essai de Maximalisation cochon d'Inde : non sensibilisant

12 Informations écologiques:

12. 1. Toxicité :

Toxicité aiguë : Composants : FDS Fournisseurs

Acide phosphorique 75% N°CAS 7664-38-2 :

Poisson : CL50 : 138 mg/l (Gambusia affinis ; 96 h)

CL50 : 3-3,25 mg/l (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) ; 96h)

Daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 : > 100 mg/l (Daphnia magna ; 48 h) (OCDE Ligne directrice 202)

Algue : CE50 : > 100 mg/l (Desmodesmus subspicatus ; 72h) (OCDE Ligne directrice 201)

NOEC : 100 mg/l (Desmodesmus subspicatus ; 72h) (OCDE Ligne directrice 201)

Isotridécaneol, éthoxylé (>7 - <15 EO) N°CAS : 69011-36-5

Poissons : CL50 : > 1-10 mg/l (Cyprinus carpio (Carpe) ; 96h) (OCDE Ligne directrice 203)

Invertébrés aquatiques : CE50 : > 10 - 10 mg/l, (Daphnia magna ; 48h) ((OCDE Ligne directrice 202)

Plantes aquatique(s) : CE50 : > 1-10 mg/l, (Desmodesmus subspicatus ; 72h) (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

12. 2. Persistance et dégradabilité :

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relatif aux détergents.

Composants : FDS Fournisseurs

Acide phosphorique 75% N°CAS 7664-38-2 :

Persistance : Donnée non disponible

Biodégradabilité : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Isotridécaneol, éthoxylé (>7 - <15 EO) N°CAS : 69011-36-5

Facilement biodégradable ; >60% ; 28 jr ; aérobique ; OCDE Ligne directrice 301B.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation :

Composants : FDS Fournisseurs

Acide phosphorique 75% N°CAS 7664-38-2 :

Pas pertinent

Isotridécaneol, éthoxylé (>7 - <15 EO) N°CAS : 69011-36-5

Une bioaccumulation est peu probable (valeur littérature)

12. 4. Mobilité dans le sol :

Composants : FDS Fournisseurs

Acide phosphorique 75% N°CAS 7664-38-2 :

Donnée non disponible

Isotridécaneol, éthoxylé (>7 - <15 EO) N°CAS : 69011-36-5

Koc : > 5000 immobile ; forte adsorption sur les sols (valeur de la littérature).

12. 5. Résultats des évaluations PBTet vPvB :

Composants : FDS Fournisseurs

Acide phosphorique 75% N°CAS 7664-38-2 :

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).,

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Isotridécaneol, éthoxylé (>7 - <15 EO) N°CAS : 69011-36-5

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. 6. Autres effets néfastes :

Données non disponibles

13 Considérations relatives à l'élimination:

13. 1. Méthodes de traitement des déchets :

Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

13. 2. Emballages contaminés :

Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14 Informations relatives au transport:

14. 1. Information(s) générale(s) :

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

14. 2. Numéro ONU : 1805

14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies :

ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION

14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE : ADR/RID):

14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport : 8

14. 3. 2. Groupe d'emballage : III

14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID : 8

14. 3. 4. Code danger : 80

14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales : C1

14. 3. 6. Instructions d'emballage : P001 IBC03 LP01 R001

14. 3. 7. Code de restriction en tunnels : E

14. 4. Voies maritimes (IMDG) :

- 14. 4. 1. Classe : 8
- 14. 4. 2. Groupe d'emballage : III
- 14. 4. 3. Polluant marin : Non
- 14. 4. 4. N° FS: F-A, S-B
- 14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG : 8
- 14. 4. 6. Instructions d'emballage : P001 LP01

14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA) :

- 14. 5. 1. ICAO/IATA classe : 8
- 14. 5. 2. Groupe d'emballage : III
- 14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA : 8
- 14. 5. 4. Avis ou remarques importantes : Aéronef passager et cargo

14. 6. Dangers pour l'environnement : Non concerné.

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Se référer aux rubriques 7 et 8.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC : Non concerné

15 Informations réglementaires:

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Selon la réglementation européenne sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

16 Autres informations:

La signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité :

CAS : Chemical Abstracts Service

EINECS: European INventory of Existing Commercial chemical Substances

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

PTB: persistantes, toxiques et bioaccumulables

zPzB : substances très persistantes et très bioaccumulables

CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals

16. 1. Législation(s) suivie(s) :

Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3 :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16. 3. Avis ou remarques importantes :

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Composition suivant le règlement CEE 648/2004 :

Agents de surface anioniques :<5%

Agents de surface non ioniques :<5%

Parfum, limonène, linalool, citronellol

16. 4. Restrictions : Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.

16. 5. Historique :

16. 5. 1. Date de la première édition : 25/10/16
16. 5. 2. Version : 1